

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

2022-2023

1^{ÈRE} ANNÉE DU PRIMAIRE

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

		1 ^{ère} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
CONTENUS D'APPRENTISSAGE	Rôles sexuels associés aux garçons et aux filles		X	
	Féminité et masculinité au-delà des stéréotypes sexuels		X	
	Situations d'agression sexuelle, se protéger			X
	Sentiments pouvant survenir face à l'agression sexuelle			X
	Compréhension de ce qu'est la sexualité			X

COMMENTAIRES

Les élèves recevront de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire. Ces apprentissages viseront les élèves de 1^{ère} année jusqu'à la 6^e année du primaire. Pour ceux du préscolaire, le programme est facultatif. Cette planification a été approuvée par le conseil d'établissement le 19 octobre 2022.

Marie-Pierre Nolet, direction